

FORMATION GESTES ET POSTURES – MOBILISATION DES PERSONNES

GESTES ET POSTURES



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION



FORMATION
GESTES ET POSTURES
MOBILISATION DES PERSONNES

(Durée : 1 jour (07 heures))

Public

Public accompagnant des personnes en perte d'autonomie

Prérequis

Aucun.

Objectifs

- Analyser et repérer dans son poste de travail les gestes et postures sources de troubles musculosquelettiques
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction de la situation
- Accompagner la personne : la communication bienveillante, le maintien de l'autonomie, les aides techniques

Contenu

Les accidents du travail et les maladies professionnelles

- Définition, statistiques, enjeux humains et financiers
- Obligations réglementaires, les responsabilités de l'employeur

Notion d'anatomie, physiologie et pathologie

- Les troubles musculosquelettiques
- Les conséquences sur la santé

Prévention des risques

- Les facteurs d'usures et de fatigue
- Les principes généraux de prévention

La mobilisation des personnes

- La communication bienveillante, le maintien de l'autonomie
- Les aides techniques

Méthodes et outils

La formation propose des échanges interactifs, une assimilation des techniques de travail dans le cadre d'une formation en situation de travail



Mode de validation

Évaluation formative tout au long de la formation.

A l'issue de la formation, nous délivrons au participant une attestation de formation.

Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 1 jour, soit 7 heures

Effectif : jusqu'à 10 stagiaires

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur PRAP certifié INRS

PROGRAMME DE FORMATION GESTES ET POSTURES MOBILISATION DES PERSONNES

JOUR 1	
9h00 – 12h30	<p>Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation</p> <p>Les accidents du travail et les maladies professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none">• Définition, statistiques, enjeux humains et financiers• Obligations réglementaires, les responsabilités de l'employeur <p>Notion d'anatomie, physiologie et pathologie</p> <ul style="list-style-type: none">• Les troubles musculosquelettiques• Les conséquences sur la santé <p>Prévention des risques</p> <ul style="list-style-type: none">• Les facteurs d'usures et de fatigue• Les principes généraux de prévention
13h30 – 17h00	<p>La mobilisation des personnes</p> <ul style="list-style-type: none">• La communication bienveillante, le maintien de l'autonomie• Les aides techniques <p>Bilan de fin de formation</p>